

Modalité de contrôle des connaissances du D.U. GRATIANUS

1. Épreuve écrite

Cette épreuve est essentiellement constituée par une dissertation sur un sujet portant sur une matière tirée au sort parmi les séminaires enseignés (10 pages max.). Attention : la dissertation doit être un travail strictement personnel de réflexion et de recherche. Une bibliographie des textes utilisés doit figurer à la fin du travail. Toute reprise d'un document trouvé sur internet, tout plagiat, toute tentative de plagiat seront sévèrement sanctionnés, notamment par la non-délivrance du diplôme.

Les étudiants inscrits en thèse sont invités à fournir un bref rapport sur l'état d'avancement de leurs travaux de recherche (5 pages max.). Le rapport peut être rédigé en français, en anglais, en allemand, en espagnol ou en italien.

2. Questionnaire à choix multiple (QCM)

Le dernier jour de la formation, une épreuve de Questions à choix multiples est organisée à la Faculté Jean Monnet sur l'ensemble des enseignements dispensés. L'épreuve, d'une durée d'une heure, est notée sur 20.

3. Contrôle continu

Chaque enseignant attribue une appréciation de contrôle continu à chaque étudiant en prenant en compte son assiduité et sa participation aux cours, séminaires et conférences.

4. Notation

L'ensemble des épreuves et appréciations donne lieu à une note sur 20.

Le D.U. est délivré aux étudiants ayant satisfait aux conditions d'obtention selon les modalités de contrôle des connaissances ici exposées. Le jury, présidé par un enseignant du D.U. nommé par le Président de l'Université Paris-Sud, est composé de deux autres enseignants de la formation. La note finale correspond à la somme des notes obtenues aux trois épreuves, rapportée à une note sur 20, arrondie au 1/2 point supérieur.

Le D.U. est donné avec les mentions suivantes :

- Passable (de 10 à 13/20)
- Assez bien (à partir de 13/20)
- Bien (à partir de 15/20)
- Très bien (à partir de 17/20)